



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
AVRIL 2026

Distribution bio : Accord Bio dépasse les 280 magasins et devient leader indépendant en Bretagne avec l'arrivée d'Alré Bio

Avril 2026 — Dans un marché bio en pleine recomposition, Accord Bio annonce l'intégration de la coopérative bretonne Alré Bio (Auray). Une opération qui permet au groupement de dépasser les 280 magasins d'ici fin avril et de devenir le premier réseau de magasins bio indépendant en Bretagne, illustrant la montée en puissance des modèles coopératifs.

Un marché bio sous pression qui accélère les rapprochements

Après plusieurs années de forte croissance, le marché du bio connaît un net ralentissement. Pression sur les marges, arbitrages des consommateurs, recomposition des réseaux : les acteurs indépendants sont contraints de se structurer pour rester compétitifs.

C'est dans ce contexte qu'Accord Bio accueille la coopérative Alré Bio, acteur historique implanté à Auray. Cette opération s'inscrit dans une dynamique plus large de consolidation du secteur autour de modèles plus souples et ancrés localement.

« Le marché bio entre dans une phase de consolidation. Les indépendants recherchent des modèles plus agiles et ancrés dans les territoires. L'arrivée d'Alré Bio confirme cette évolution. »

— Eric Natali, Président d'Accord Bio

Un leadership renforcé en Bretagne

Avec l'intégration d'Alré Bio (56), aux côtés de Le Kœur (29) et des Coop Bio de la Côte d'Émeraude (35), Accord Bio consolide en Bretagne un socle de trois coopératives majeures totalisant plus de 26 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En incluant les 40 magasins indépendants affiliés, le groupement atteint désormais plus de 54 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé, confirmant son changement d'échelle.

Un cap national franchi et une dynamique enclenchée

Accord Bio compte aujourd'hui 278 magasins sur l'ensemble du territoire et franchira le cap des 280 points de vente d'ici fin avril 2026.

Les structures coopératives y occupent une place croissante, avec une présence marquée en Bretagne, en Normandie, en Lozère, à Tours, Aubagne, Colmar, Cognac et Perpignan.

De nouveaux ralliements sont attendus dans les prochaines semaines.

Un modèle coopératif qui gagne du terrain

À contre-courant des réseaux intégrés, Accord Bio repose sur un modèle coopératif sans centrale d'achats, permettant aux magasins de conserver leur indépendance tout en mutualisant des leviers clés.

Un positionnement qui séduit de plus en plus d'acteurs indépendants et pourrait redessiner durablement l'équilibre du marché bio.

Pour toute demande d'interview ou de visuels :
Contact presse
Agence Comme ils disent
Chloé Méhat – c.mehat@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63

A propos d'ACCORD BIO : ACCORD BIO est un groupement de 278 magasins bio indépendants sans centrale d'achats. Sa mission : défendre une distribution biologique fondée sur la proximité, l'autonomie locale et l'entraide. Le réseau propose à ses adhérents des outils mutualisés (fournisseurs, communication), tout en préservant leur liberté. Il s'engage pour une bio cohérente, accessible et ancrée dans les territoires. Site : www.accord-bio.fr.